



N° 125 - 13 octobre 2020 - 13 h 30

État de situation

La mise à jour quotidienne des données et de l'état de situation régional est réalisée du lundi au vendredi sur le site Web du CIUSSS.

[> Voir l'état de situation sur le site Web](#)

santesaglac.gouv.qc.ca



Groupe Facebook officiel



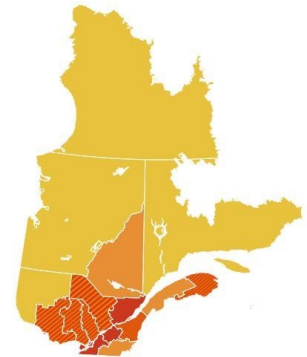
Table des matières

COVID-19	2
Le Saguenay-Lac-Saint-Jean atteint le palier orange	2
Accès restreints Hôpital d'Alma	2
Port obligatoire du masque de procédure pour tous les visiteurs	2
Avis d'intérêt Quarts de travail - Aide générale	3
RAPPEL Solidaires face à la COVID-19	3
Outils d'encadrement pour les professionnels autorisés à effectuer les tests de dépistage de la COVID-19	4
Aide-mémoire à l'intention des employés	4
Actualités	4
Transfert temporaire des services courants du CLSC du Fjord-à-L'Anse-Saint-Jean vers le secteur de La Baie	5
Dégât d'eau à l'Hôpital de Chicoutimi	5
Espace employés	5
Remise d'un billet médical au Bureau de santé Rappel de la procédure	5
Espace clinique	6
Appel de candidatures Infirmière de garde - Don d'organes	6
Rappel important Prévention et contrôle des infections Intervenants en contact avec les usagers	6
Infrastructures Info-travaux Interruption réseau DCI	6
Intervention réseau planifiée Hôpital de Chicoutimi - Aile D	6
Travaux de câblage pour l'infrastructure wifi Hôpital de Jonquière	6
Nos fondations	7
11e édition de la Loto Évasion Fondation de ma vie	7

COVID-19

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean atteint le palier orange

Aujourd'hui, le 13 octobre, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean passe au palier orange (alerte) du Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle. Des mesures additionnelles sont ajoutées en ciblant certains secteurs d'activité et milieux où le risque de transmission est jugé plus élevé. Ces secteurs font l'objet de restrictions, d'interdictions ou de fermetures de façon sélective.



[> Pour plus d'information](#)

Chacun de nous a un rôle à jouer pour éviter le palier rouge où des mesures encore plus restrictives sont imposées.

[> Pour consulter l'état de situation régional](#)

Accès restreints | Hôpital d'Alma

Le foyer d'éclosion de COVID-19 présentement en cours à l'Hôpital d'Alma nous oblige à restreindre davantage les accès à l'établissement pour l'ensemble des travailleurs, et ce, pour une durée indéterminée.

Les 2 seuls accès possibles seront désormais les suivants :

- petite porte à côté de l'entrée de l'urgence (munie d'un dispositif à puces);
- entrée principale.

Il ne sera donc plus possible de circuler par les autres accès de l'hôpital, incluant ceux du pavillon Alfred-Villeneuve. La porte de l'UMF sera barrée et réservée uniquement à la clientèle de la clinique. Nous demandons votre collaboration afin que vous priorisiez également ces 2 accès pour sortir de l'établissement.

[> Consulter le note de service](#)

Port obligatoire du masque de procédure pour tous les visiteurs

Dès cette semaine, le port du masque de procédure (masque bleu) sera obligatoire pour tous les visiteurs et usagers avec rendez-vous dans l'ensemble des installations du CIUSSS. Si une personne se présente et porte un couvre-visage artisanal, un masque de procédure lui sera remis à son entrée dans l'installation par un agent de sécurité.

Avis d'intérêt | Quarts de travail - Aide générale

Afin de venir soutenir les équipes en place, en raison du contexte actuel, le CIUSSS est à la recherche urgente d'employés des catégories 2-3-4 sur tout le territoire désirant effectuer des quarts de travail en temps régulier et à temps supplémentaire (de soir ou de fin de semaine) en plus de leur poste habituel pour accomplir des tâches d'aide générale, normalement attribuées au personnel de la catégorie 2.

Parmi ces tâches, vous pourriez vous voir offrir, sans toutefois vous y restreindre, des assignations en hygiène et salubrité, buanderie, service alimentaire, brancardage, surveillance d'usagers, coach EPI ou toute autre tâche similaire.

Vous serez rémunéré selon votre titre d'emploi régulier pour ces quarts de travail.

Ces quarts vont être attribués de façon ponctuelle selon votre disponibilité pour une période indéterminée.

[> Pour manifester votre intérêt, veuillez remplir ce formulaire](#)

RAPPEL | Solidaires face à la COVID-19

Dans un esprit de solidarité à l'égard de nos collègues d'autres établissements, le ministère de la Santé et des Services sociaux lance cet appel à tous, « Solidaires face à la COVID-19 ». Ce plan prévoit le déploiement de brigades pour les établissements qui seront affectés par la COVID-19 et qui feront face à des enjeux majeurs de disponibilité de main-d'œuvre.

Si vous souhaitez faire partie d'une brigade et que vous êtes en mesure d'être mobilisé pour une période minimale de deux semaines, nous vous invitons à nous en faire part d'ici le 18 octobre, en prenant soin d'en informer votre supérieur immédiat. Les milieux identifiés sont les suivants : les urgences et unités de courte durée, les CHSLD, EPC, EPNC, RI et RPA, les unités d'hébergement en santé mentale, les unités d'hébergement en centre jeunesse, les unités d'hébergement en DITSA-RAC.

De plus, vous serez éligible aux montants forfaitaires prévus à l'arrêté ministériel 2020-035, notamment le montant forfaitaire de 500 \$ par semaine si vous êtes déplacé à plus de 70 km de votre domicile et que vous travaillez à temps complet dans une autre région. Également, vous auriez droit au remboursement des frais suivants : les allocations de repas, les allocations de déplacement, les frais de stationnement, ainsi que les frais d'hébergement suivant les modalités déjà prévues aux dispositions locales et nationales des conventions collectives en vigueur.

** Au moment d'autoriser les ressources à converger vers d'autres établissements du Québec, l'évolution de la situation sera prise en considération. **

Cet appel d'intérêt s'adresse à tous les titres d'emploi.

Pour transmettre votre intérêt ou pour en savoir plus, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante : 02.aide.hors.region@ssss.gouv.qc.ca.

Outils d'encadrement pour les professionnels autorisés à effectuer les tests de dépistage de la COVID-19

Afin de répondre aux besoins grandissants de la population et des directions programme, la direction des soins infirmiers et la direction des services multidisciplinaires ont élaboré des documents cliniques permettant d'encadrer la pratique des professionnels autorisés à procéder au test de dépistage pour la COVID-19 au sein de notre établissement :

- Règle de soins infirmiers (RSI) : RSI-15 Initier le test de dépistage COVID-19 par prélèvement oropharyngé et nasopharyngé
- Règle de pratique professionnelle (RPP) : RPP-01 Initier le test de dépistage COVID-19 par prélèvement oropharyngé et nasopharyngé

Une trousse de formation a été créée afin d'outiller les professionnels ciblés à effectuer le test de prélèvement pour la COVID-19. Vous y trouverez des liens vers les lectures pertinentes ainsi que des vidéos. La trousse de formation est disponible sur l'intranet du CIUSSS, sous l'onglet Coronavirus (COVID-19), ainsi que sur le [site Internet du CIUSSS Saguenay–Lac-Saint-Jean](#) afin de faciliter la consultation du contenu à partir de la maison selon le besoin. Dans l'objectif de faciliter la documentation clinique, un formulaire dédié a également été élaboré, soit le REG0880 – Dépistage COVID-19 et il est disponible sur l'intranet CIUSSS.

Pour toute question :

- Direction des soins infirmiers :
 - Question urgente : téléphoner à la conseillère de garde en soins infirmiers via la téléphoniste de votre installation.
 - Autre question/préoccupation non urgente : vous adresser au mécanisme d'accès [en complétant le formulaire de demande prévu à cet effet](#).
- Direction des services multidisciplinaires :
 - Communiquer avec l'équipe qualité de la Direction des services multidisciplinaires en complétant une demande de service DSM et en l'acheminant selon les mécanismes habituels.

Aide-mémoire à l'intention des employés

Dans un souci de vous informer, de vous accompagner et de vous outiller adéquatement, et ce, le plus rapidement possible, voici un aide-mémoire qui a été élaboré dans l'optique de rassembler en un même lieu une grande quantité d'information utile dans le contexte actuel.

[> Consulter l'aide-mémoire](#)

Actualités

Transfert temporaire des services courants du CLSC du Fjord-à-L'Anse-Saint-Jean vers le secteur de La Baie

À partir du lundi 19 octobre, les activités des services courants du CLSC du Fjord-à-L'Anse-Saint-Jean seront transférées temporairement vers le secteur de La Baie.

Cette décision a été prise afin d'assurer la qualité des soins et des services pour la population du Bas-Saguenay, à la suite d'un manque de ressources temporaire dans le secteur, malgré les nombreux efforts déployés des équipes afin de maintenir les services.

Les services de prélèvements seront offerts à l'Hôpital de La Baie sur rendez-vous via le site www.clicsante.ca ou par téléphone au 1 833 704-0087.

Les services de changement de pansement et de traitements intraveineux seront offerts au CLSC du Fjord-à-La-Baie ou à l'unité de médecine de jour de l'Hôpital de La Baie. Les services de vaccination sont également temporairement suspendus. Les clientèles seront redirigées vers le CLSC du Fjord-à-La-Baie.

Des démarches sont présentement en cours afin d'aviser la clientèle qui avait déjà des rendez-vous prévus dans les prochaines semaines. La situation concernant la reprise des services sera réévaluée au courant des prochains mois.

Dégât d'eau à l'Hôpital de Chicoutimi

Un dégât d'eau est survenu dans la journée du samedi 10 octobre à l'unité D7 (psychiatrie) de l'Hôpital de Chicoutimi. Les patients ont temporairement été relocalisés vers les unités D8 et D9. Dans la journée du mardi 13 octobre, une partie d'entre eux sera relocalisée vers une unité temporaire à l'Édifice Delage, à Chicoutimi-Nord. Les équipes sont mobilisées afin d'assurer un transfert harmonieux pendant la durée des travaux. Un comité de gestion des lits a également été mis en place afin de faire état de la situation quotidiennement.

Des chirurgies d'un jour (unité D6) ont également été reportées pour la journée du mardi 13 octobre. Une analyse de la situation est en cours pour la reprise des activités.

Espace employés

Remise d'un billet médical au Bureau de santé | Rappel de la procédure

Par souci d'efficacité et dans le but de limiter les déplacements dans les installations, les employés disposant d'un billet médical n'ont pas à se présenter directement au Bureau de santé. Il est recommandé de faire suivre les informations par courriel, par télécopieur ou par la poste. Veuillez vous assurer d'inscrire vos coordonnées (prénom, nom, # d'employé, gestionnaire, titre d'emploi). Pour de l'information supplémentaire, veuillez contacter le Bureau de santé de votre installation.

[> Pour connaître les coordonnées des Bureaux de santé de la région](#)

Espace clinique

Appel de candidatures | Infirmière de garde - Don d'organes

La DSI est actuellement à la recherche de candidatures infirmières afin de compléter l'équipe de garde de don d'organes. Les critères recherchés sont détaillés dans l'avis d'affichage. N'hésitez pas à partager aux infirmières répondant aux critères et qui auraient l'envie de relever un défi humain avec une équipe dévouée à la cause du don d'organes.

[> Consulter l'avis d'affichage](#)

Rappel important | Prévention et contrôle des infections | Intervenants en contact avec les usagers

Afin de prévenir la contamination, nous vous demandons de porter une attention rigoureuse aux pratiques suivantes:

- Les cheveux doivent être attachés.
- Les ongles doivent être courts, propres et sans vernis.
- Les bijoux ne peuvent être portés dans un contexte de soins.

La collaboration de tous est essentielle!

[> Affiche à imprimer et à afficher dans votre secteur](#)

Infrastructures | Info-travaux | Interruption réseau DCI

Intervention réseau planifiée | Hôpital de Chicoutimi - Aile D

Date de l'intervention: Jeudi, 15 octobre 2020, 7 h 15

Secteur touché par l'intervention : Aile D de l'Hôpital de Chicoutimi

Impact : Si à 7 h 15 votre poste de travail n'a plus accès au réseau informatique, vous devez le redémarrer et il sera de nouveau fonctionnel une fois le redémarrage complété. Une simple fermeture de session ne suffit pas, le poste doit être complètement redémarré.

[> Consulter la note de service complète](#)

Travaux de câblage pour l'infrastructure wifi | Hôpital de Jonquière

La Direction des ressources informationnelles (DRI) effectuera dans les prochaines semaines des travaux de câblage visant à l'amélioration de la couverture de son infrastructure wifi.

Date : les travaux s'échelonnent du 13 octobre au 6 novembre 2020

Secteurs touchés : édifice Montfort, Ateliers, CRDP, Hôpital

Impact : Il n'y aura aucun impact sur les systèmes en production.

[> Consulter la note de service complète](#)

Nos fondations

11^e édition de la Loto Évasion | Fondation de ma vie

La Fondation de ma vie est heureuse d'annoncer les gagnants des tirages de la Loto Évasion :

Tirage 17 juin 2020 : Mme Josianne Bernier, radiologie, billet n° 0377

Tirage 29 juillet 2020 : M. Jonathan Lévesque, informatique, billet n° 0368

Tirage 26 août 2020 : Mme Laurie Fortin, DSI, billet n° 0578

Tirage 30 septembre 2020 : Mme Martine Cauchon, hémodialyse, billet n° 0294

Félicitations aux gagnants!

L'infolettre est publiée par le Service des communications et
des affaires gouvernementales.

Vous avez des sujets à proposer?
Écrivez-nous à communications.ciusss02@ssss.gouv.qc.ca.

© CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Tu vis de l'anxiété ou une situation personnelle ou professionnelle difficile?
Tu sens que tu as besoin d'aide et tu veux en parler?
Appelle le Programme d'aide aux employés (PAE). C'est un service gratuit et confidentiel.

418 690-2186